



Préfecture de ALPES-MARITIMES
ARS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - Délégation Départementale 06

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 14 avril 2025

MAIRIE DE CANTARON
45 Place de l'Ecole
06340 CANTARON

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXE PAR DÉCISION DE L'ARS

CANTARON

	Type	Code	Nom	
Prélèvement		00258444		Prélevé le : jeudi 27 mars 2025 à 09h37
Unité de gestion		0033	CANTARON	par : PRELEVEUR CARSO MONTASSAR BEN /
Installation	UDI	001043	CANTARON QUARTIER OUEST	Type visite : D2
Point de surveillance	S	0000004586	CANTARON QUARTIER OUEST D2	
Localisation exacte			ROBINET CHEMIN DE CAMP	
Commune			CANTARON	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	13,7 °C				25,00	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,9 unité pH			6,50	9,00	
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	576 µS/cm			200,00	1 100,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,30 mg(Cl2)/L					
Chlore total	0,31 mg(Cl2)/L					

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D2 Code SISE de l'analyse : 00258453 Référence laboratoire : LSE2503-15815

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET				

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

6901

Type de l'analyse : D2

Code SISE de l'analyse : 00258453

Référence laboratoire : LSE2503-15815

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Turbidité néphélométrique NFU	0,16	NFU				2,00
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Chlorure de vinyl monomère	<0,004	µg/L		0,50		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Acrylamide	<0,10	µg/L		0,10		
Epichlorohydrine	<0,05	µg/L		0,10		
FER ET MANGANESE						
Fer total	<10	µg/L				200,00
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQUE						
Benzo(b)fluoranthène	<0,0005	µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,00050	µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,0005	µg/L		0,10		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0005	µg/L		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0005	µg/L		0,10		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Antimoine	<1	µg/L		10,00		
Cadmium	<1	µg/L		5,00		
Chrome hexavalent	N.M.	µg/L		6,00		
Chrome total	<5	µg/L		50,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrites (en NO2)	<0,01	mg/L		0,50		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION						
Bromoforme	1,90	µg/L		100,00		
Chlorodibromométhane	1,60	µg/L		100,00		
Chloroforme	0,12	µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	0,54	µg/L		100,00		
Trihalométhanés (4 substances)	4,16	µg/L		100,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00258444)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général et par délégation,
le responsable DPGRAS des Alpes maritimes

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dassonville', with a stylized flourish underneath.

Fabrice Dassonville

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).



Préfecture de ALPES-MARITIMES
ARS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - Délégation Départementale 06

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 14 avril 2025

MAIRIE DE CANTARON
45 Place de l'Ecole
06340 CANTARON

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE PLOMB, CUIVRE ET NICKEL DANS LES EDCH

CANTARON

	Type	Code	Nom	
Prélèvement		00258543		Prélevé le : mardi 08 avril 2025 à 11h16
Unité de gestion		0033	CANTARON	par : PRELEVEUR CARSO MONTASSAR BEN /
Installation	UDI	000760	CANTARON VILLAGE + HAMEAU COGNAS	Type visite : D1
Point de surveillance	S	0000005504	CANTARON VILLAGE + HAMEAU COGNAS D2	
Localisation exacte			MOBILE	
Commune			CANTARON	

Mesures de terrain

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : MET1 Code SISE de l'analyse : 00258552 Référence laboratoire : LSE2504-15785

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Cuivre	0,056	mg/L	2,00	1,00
Nickel	8	µg/L	20,00	
Plomb	10	µg/L	10,00	

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00258543)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général et par délégation,
le responsable DPGRAS des Alpes maritimes

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dassonville', with a stylized flourish underneath.

Fabrice Dassonville

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).



Préfecture de ALPES-MARITIMES
ARS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - Délégation Départementale 06

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

MAIRIE DE CANTARON
45 Place de l'Ecole

06340 CANTARON

Edité le 14 avril 2025

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - EAUX DISTRIBUEES

CANTARON

	Type	Code	Nom	
Prélèvement		00258544		Prélevé le : mardi 08 avril 2025 à 08h21
Unité de gestion		0033	CANTARON	par : PRELEVEUR CARSO MONTASSAR BEN /
Installation	UDI	001043	CANTARON QUARTIER OUEST	Type visite : D1
Point de surveillance	S	0000004586	CANTARON QUARTIER OUEST D2	
Localisation exacte			Robinet 46 Chemin du Campe	
Commune			CANTARON	

Mesures de terrain

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : MET1 Code SISE de l'analyse : 00258553 Référence laboratoire : LSE2504-28394

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Cuivre	0,016	mg/L	2,00	1,00
Nickel	<5	µg/L	20,00	
Plomb	<2	µg/L	10,00	

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00258544)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général et par délégation,
le responsable DPGRAS des Alpes maritimes

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dassonville', with a stylized flourish underneath.

Fabrice Dassonville

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).